

Topo n°1 Première séance congrès Idst Marseille (vendredi 22 novembre 2019 14-18h)

Rappel de l'objet et du programme de ce premier congrès de l'IDST organisé conjointement avec l'Université populaire de Marseille :

- il ne s'agit pas de faire l'énième critique des politiques néolibérales dans l'ESR, et plus largement dans l'Education, critique à laquelle nous avons déjà procédé en mai 2018 à l'Assemblée Nationale et qui fait l'objet d'innombrables combats, livres, articles, rencontres, etc.

- il s'agit de se tourner vers l'avenir, vers le dépassement de ces politiques, vers ce que nous avons appelé et mis en intitulé de notre rencontre : « vers une société du partage des savoirs, de tous, par tous et pour tous ». Pour organiser la réflexion, nous vous proposons de procéder en trois temps, correspondant chacun à trois questions que vous avez déjà reçues ou retrouverez sur le 4 pages à votre disposition : cet après-midi, jusque vers 18h, « qu'est-ce que la future société du partage des savoirs, de tous, par tous et pour tous ? », demain matin samedi de 9h à 12h « où en est-on, aujourd'hui, de cette société à venir ? » et samedi après-midi, de 14h à 18h, « comment avancer, demain, vers cette société ? ». Avec à chaque fois des sous-questions qui tentent de préciser, de cadrer le débat de ces trois moments, et une courte intervention visant simplement à lancer la discussion entre nous.

- nous ne sommes donc pas dans un colloque classique, favorisant trop souvent l'entre soi et le tout à l'ego, mais dans une rencontre ouverte à tous et tous, étudiants universitaires, chercheurs mais aussi militants politiques, syndicalistes, associatifs, citoyens intéressés, afin de réfléchir et agir ensemble.

Pour amorcer maintenant la discussion de cet après-midi, je vais centrer mon propos autour de quelques principes, quelques valeurs cardinales, qui permettent, à mon avis, de mieux définir les idéaux et les contours de cette société. Sans bien sûr prétendre à l'exhaustivité, j'en citerai 4 qui doivent, à mon avis, nous servir de boussole.

Premier principe que je résumerai dans une formule qui plaira à Jean-Pierre Brundu qui va bientôt organiser un colloque à ce sujet : « **aller au-delà des murs** »

Imaginer, construire la future société du partage des savoirs, c'est en effet forcément se projeter, viser un au-delà de des divisions de toutes sortes, réelles ou intériorisées, qui régissent notre présent : division entre ceux qui détiennent le capital et ceux qui n'ont que leur force de travail, entre riches et pauvres, entre intellectuels et manuels, entre « sachants » et « non sachants », entre ceux qui ont eu la chance, génération après génération, d'accéder à l'école, l'enseignement et ceux qui n'y ont pas eu encore accès et ne savent ni lire ni écrire (environ 800 millions à travers le monde).

La tâche est donc immense, de longue histoire, mais elle repose en fait sur une idéal assez simple à formuler. Chaque être humain est porteur d'idées et d'expériences, de savoir-penser et de savoir-faire, qui composent sa richesse, sa culture propre et constituent en même temps une parcelle de la richesse et de la culture collectives. Savoir, partager les savoirs, c'est donc, dans un même mouvement, cultiver sa richesse intérieure, développer son sens critique, et « faire société ». Et plus cela vient de tous et va vers tous, plus ces différents éléments ont de chance de

s'épanouir, de se renforcer mutuellement, pour le bien de chacun et le bien commun de tous.

Avancer vers la société du partage des savoirs, ce n'est donc ni dénier les inégalités naturelles ou sociales, ni répéter les expériences mortifères de la rééducation des intellectuels par l'avant-garde du prolétariat soviétique ou de la paysannerie maoïste, ni apporter « la culture au peuple » comme on disait jadis d'une façon assez condescendante dans certains milieux de l'éducation populaire, ni encore bien sûr se leurrer sur la fameuse « économie de la connaissance » chère aux néolibéraux, expression dont on a volontairement omis le terme capitaliste pour mieux en tirer le maximum de profit. Créer la société du partage des savoirs, c'est simplement chercher à défaire, abattre tous les murs qui nous séparent et nous opposent : mur de l'intellectuel prisonnier du concept « génial » qu'il vient de créer, mur de l'antiintellectuel primaire qui votera Front National, mur entre ceux qui sont trop fiers de leur diplôme et ceux qui ont trop honte de ne pas en avoir, mur de l'Université ou de la Recherche bien trop séparés de la société alors qu'elles devraient être le lieu d'une agora de la connaissance de tous, par tous et pour tous. Bref, ce que nous visons c'est le partage des savoirs le plus large possible, divers, pluriel, égalitaire, émancipateur, sans autre finalité que le partage lui-même. Il est, je crois, indissociable du passage à une société postcapitaliste et il en accompagnera l'essor.

Deuxième principe ou valeur cardinale : la gratuité

En lieu et place de la loi de l'argent et du profit de quelques multinationales qui envahissent l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche, la société du partage des savoirs affirme, repose sur le fait que la gratuité doit devenir la règle. Ce qui se décline, au moins, de deux façons. D'abord, du plus jeune âge jusqu'à la fin de la vie, l'accès à l'éducation, l'enseignement, la formation doit être ouvert à toutes et tous. D'où, par exemple, la suppression des frais d'inscription à l'université, l'instauration d'un salaire étudiant, et à chaque étape de la vie quand chacun le souhaite, des formations gratuites et rémunérées. Ensuite, les découvertes, les produits de la recherche ne doivent plus être appropriables, brevetables, mais doivent relever d'un droit d'usage collectif, démocratiquement décidé. Ce qui veut dire, forcément, une forte augmentation des budgets publics de l'Éducation, de l'ESR, de la Formation et, pour les produits de recherche émanant d'entreprises privées, la disparition du profit sur ces produits. Profits, soit dit en passant, que nous payons aujourd'hui très chers en tant que contribuable, consommateur ou assuré social via, par exemple, nos médicaments ou tous les appareils qui nous entourent sur notre lit d'hôpital.

Troisième principe : la liberté

Contre toutes les féodalités privées, publiques ou publico-privées qui gouvernent aujourd'hui l'économie de la connaissance néolibérale, contre toutes les servitudes, volontaires ou obligées, qui ont aujourd'hui cours dans l'Éducation, l'ESR et bien d'autres secteurs, le partage des savoirs affirme, repose sur la plus grande liberté donnée aux enseignants, chercheurs et, plus largement, à tout citoyen ou habitant. Ce qui, là encore, peut, doit se décliner de différentes façons. Liberté de ne plus être soumis à la tyrannie de l'excellence et de sa novlangue, aux bureaucrates du marché de l'ESR et à leurs appels d'offres, mais de se voir garantir, grâce à des budgets

publics pérennes et des emplois stables, la liberté d'expression et de choix dans la transmission des connaissances ou les recherches à envisager. Liberté de sortir de l'ultraspécialisation, de la quantification à outrance, de la fragmentation disciplinaire pour envisager la connaissance comme un tout social et pouvoir aussi enseigner, rechercher ce qui est réputé aujourd'hui « inutile » mais ne le sera peut-être pas plus tard tant les hétérodoxes d'un jour sont souvent les découvreurs de demain. Liberté, enfin, dans l'ensemble de la société, pour chacun d'avoir du temps et des moyens pour changer de métier, devenir un autodidacte ou simplement se cultiver. Bref, déprofessionnaliser l'accès et le contenu des savoirs, comme il faut déprofessionnaliser la politique.

Quatrième et dernier principe : penser et décider des limites au Progrès.

Depuis la bombe atomique jusqu'au dérèglement climatique, en passant par les accidents ou les déchets du nucléaire civil, la PMA, les TIC, la robotisation, les nanotechnologies ou les délires transhumanistes, nous sommes désormais entrés dans un nouvel âge de l'histoire de l'humanité où le Dieu Progrès, la Déesse Modernité sont mis en doute. Pas suffisamment encore, mais la conscience en est en tout cas montante et de plus en plus partagée. Certains, il est vrai, croient encore que la science, la technique sont neutres, porteuses du pire ou du meilleur, relevant du regard et de la décision d'experts ou de contre-experts, majoritairement au service de l'Etat et des multinationales, ou parfois missionnés pour éclairer quelques citoyens dont le tirage au sort n'empêche pas l'instrumentalisation. La société du partage des savoirs se situe bien au-delà de ces croyances, de ces leurres positivistes et des confiscations de la démocratie qui les accompagnent. Elle affirme, sans refuser le progrès ou s'enfermer dans le fallacieux dilemme « le progrès ou le retour à la lampe à huile », qu'il est urgent de sortir du capitaliste productiviste illimité et d'instaurer un réel contrôle démocratique de la science, des techniques, quel que soit le domaine de la vie de l'homme, de l'animal ou de la nature où elles s'appliquent. Ce qui suppose, non seulement une révision de fond en comble de nos institutions démocratiques prétendument représentatives, mais aussi une transformation complète de la prise de décision dans les multinationales. Et, très probablement, l'entrée dans une nouvelle ère, celle de leur démantèlement. En d'autres termes, le partage des savoirs est indissociable du passage à une société postcapitaliste **et** postproductiviste. Et l'on peut même affirmer qu'il en constitue une condition.

Voilà j'aurai encore bien des choses à évoquer mais cela devrait suffire, je l'espère, à lancer la discussion.

Pierre Bitoun, novembre 2019